

L'an deux mil dix-huit le 11 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 3 avril, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

Conseillers présents : Chantal ROUSSEL, Emmanuel GONTHIER, Claude JACOB, Analio FIGUEIREDO, Tony CANO, Guy SOUILLER, Philippe TERRANOVA.

Conseillers absents : Lydia ESCLATINE, Nicolas BIERI.

Secrétaire de séance : Tony CANO

Délibération n°6- Subventions communales 2018 :

Le maire propose au Conseil municipal de renouveler en 2018, les subventions accordées aux associations, à savoir :

- Amicale des Sapeurs-pompiers Antoingt – Solignat : 350 €
- Antoingt Animation : 250 €
- Association « Les Sabots d'Antoingt » : 250 €
- Association des parents d'élèves d'Antoingt : 250 €
- Amicale Laïque d'Antoingt : 250 €
- Association départementale des pupilles de l'école publique : 50 €
- Union départementale des Sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme : 50 €
- Croix Rouge Française : 50 €
- Téléthon : 50 €
- Mission Locale des Jeunes du Val d'Allier : 120 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,




Le Maire,
Chantal ROUSSEL